

Saint-Victor-la-Coste



BULLETIN MUNICIPAL JANVIER 2018

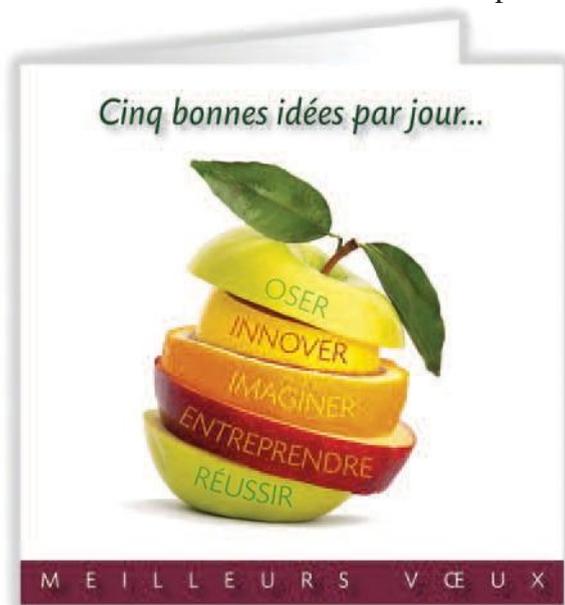
RENSEIGNEMENTS PRATIQUES :

| | |
|-------------------------------|----------------|
| Mairie : | 04 66 50 02 17 |
| Ecole : | 04 66 50 05 52 |
| Centre de Loisirs : | 04 66 50 93 64 |
| Gendarmerie Laudun : | 04 66 33 24 26 |
| Agence Postale Communale : | 04 66 82 39 12 |
| Diététicienne S.Monjon : | 06 51 34 22 22 |
| Docteur R. Gourdon : | 04 66 50 27 07 |
| Infirmière G. Bourbal : | 04 66 50 31 79 |
| Infirmière M. Fogelgesang : | 04 66 50 32 70 |
| Infirmière N. Yosbergue : | 04 66 50 05 07 |
| Kinésithérapeute - Ostéopathe | |
| C. Caron : | 04 66 50 87 53 |
| Pharmacie du Castellas : | 04 66 50 12 15 |

SERVICES EXTÉRIEURS

| | |
|---|----------------|
| Assistante Sociale du Conseil Départemental : | 04 66 82 64 30 |
| Préfecture du Gard : | 04 66 36 40 40 |
| Conseil départemental : | 04 66 76 76 76 |
| Cent. des impôts Bagnols/Cèze : | 04 66 90 53 53 |
| CPAM du Gard : | 04 66 39 60 |
| SAUR : | 08 10 81 26 76 |
| SAMU : | 15 |
| Pompiers : | 18 |
| Police : | 17 |

Monsieur le Maire,
Le conseil municipal de Saint-Victor-la-Coste
Vous adressent leurs meilleurs vœux pour 2018



ETAT CIVIL

NAISSANCES

| | |
|---------------|-------------------------|
| LE 07.01.2017 | TOUSSAINT Luna |
| LE 10.01.2017 | ARNAL Nomy |
| LE 25.01.2017 | DEVÈZE Lino |
| LE 25.01.2017 | DEVÈZE Paloma |
| LE 21.02.2017 | LACROIX Ewald |
| LE 21.02.2017 | PETIT GALEAZZI Rita-Jo |
| LE 01.03.2017 | CASTELLO Lise |
| LE 26.03.2017 | COUCHOURON Anna |
| LE 25.03.2017 | SARDA Nohlan |
| LE 18.05.2017 | JEANCLAUDE Romy |
| LE 20.05.2017 | DELLA SCHIAVA Louis |
| LE 02.06.2017 | PONS DUMONTIER Ainsley |
| LE 10.06.2017 | NADAUD Victoria |
| LE 26.06.2017 | ROCHARD Ethann |
| LE 02.07.2017 | RICHARD Esther |
| LE 27.07.2017 | BLONDET Charlotte |
| LE 04.08.2017 | NOURRY Lilou |
| LE 21.08.2017 | SIENTJE Angélo |
| LE 09.09.2017 | DAVANIER Aaron |
| LE 15.09.2017 | OURADOU Roméo |
| LE 15.10.2017 | ROLLAND Lucy |
| LE 02.11.2017 | FUCHS Catarina |
| LE 02.11.2017 | BAUD Clément |
| LE 04.11.2017 | BERSET de VAUFLEURY Léo |

MARIAGES

| | |
|---------------|--|
| LE 01.07.2017 | GIRARD Renaud et DANIEL Julia |
| LE 08.07.2017 | MAILLET Georges et GASCON Claudie |
| LE 15.07.2017 | BABAY Simon et RAULIN Fanny |
| LE 29.07.2017 | PACOT Noé et RASSOW-JÛTTE Antonia |
| LE 05.08.2017 | CONORD Laurent et LEYDIER Christine |
| LE 23.09.2017 | DELEUSE Thierry et STEPÉ Gaëlle |
| LE 14.10.2017 | RICHARD Sébastien et CORBEAU Véronique |
| LE 09.12.2017 | BODDÉLE Nathalie et GIORDIANETTO Alain |

DECES

| | |
|---------------|---|
| LE 07.01.2017 | MEER Ursula Veuve SCHMUCKI |
| LE 13.01.2017 | MARTINEZ José |
| LE 18.01.2017 | MATTER Bernard (transcription) |
| LE 23.01.2017 | FORT Serge |
| LE 05.03.2017 | VIALLE Andrée Veuve RAMBERT (transcription) |
| LE 01.05.2017 | LEFEBVRE Régis (transcription) |
| LE 19.06.2017 | SAUZE René (transcription) |
| LE 27.06.2017 | ESTOURNEL Antony Veuve REISINGER (transcription) |
| LE 02.07.2017 | ANCE Elie |
| LE 10.07.2017 | ALARCON Gilbert (transcription) |
| LE 30.07.2017 | LECLERC Philippe |
| LE 22.09.2017 | PELAQUIE Bertrand |
| LE 15.10.2017 | SAIGNE Raymond (transcription) |
| LE 03.11.2017 | ZBOROWSKI Nadine Epouse YOSBERGUE (transcription) |
| LE 12.11.2017 | ESTOURNEL Josette Veuve CHAMBON |
| LE 13.12.2017 | TUDELA Pierre (transcription) |

Nous vous faisons part des décès de :

| | |
|---------------|-------------------------------|
| LE 24.01.2017 | JOUVE Jean-Marie |
| LE 24.01.2017 | PELAQUIE Marie Cécile |
| LE 26.01.2017 | DRIVET Jacques |
| LE 22.04.2017 | SONZOGNI Carolina |
| LE 06.05.2017 | GARCIA HERDANDEZ José |
| LE 12.05.2017 | GARCIN Jean-Claude |
| LE 13.08.2017 | MARTEL Henriette Veuve BONNET |

LE MOT DU MAIRE



Saint-Victorains, Saint-Victoraines,

Les années se suivent et se ressemblent.

Notre pays est placé en état d'alerte permanent et cela depuis l'année 2015, face aux effroyables attentats terroristes que nous subissons périodiquement.

Le danger n'est pas écarté et si le risque est moins important dans notre petit village, tout danger n'est pas exclu. Nous ne sommes à l'abri nulle part.

Comme vous le savez, les échéances électorales présidentielles et législatives de 2017 ont profondément modifié le paysage politique national.

Après les effets d'annonce, nous sommes toujours dans l'incertitude concernant les diverses dotations reversées aux communes.

J'espère que d'ici le mois de mars nous aurons les précisions nécessaires et de bonnes nouvelles pour élaborer le budget communal.

L'année 2017 a vu survenir une modification importante dans les services municipaux avec la fin du chantier de la mairie et la création d'une nouvelle salle communale.

Le personnel administratif, en grande partie renouvelé a trouvé de meilleures conditions de travail et a grand plaisir à vous accueillir à la mairie ou à l'agence postale communale.

Voilà deux ans que le projet éolien « La Part Du Vent » est à l'étude sur notre commune.

L'aboutissement d'un projet d'installation d'éoliennes est un processus long mais très encadré par la loi.

L'année 2017 a été marquée par le choix final du plan d'implantation du projet : 5 éoliennes sur une ligne ; hauteur maximale « en bout de pale de 92,5 mètres »; utilisation maximale des pistes existantes pour l'accès (pistes coupe-feu et pistes de desserte des pylônes haute tension).

Cette implantation est le compromis de moindre impact trouvé à l'issue des études environnementales, techniques et paysagères et des discussions de concertation avec les acteurs du territoire (habitants de Saint Victor La Coste et des communes voisines, Syndicat des Vignerons, Association de chasse, SIVU, ONF).

Le projet est actuellement aux mains des services de l'état en charge de l'instruction de ce type d'installation.

Le préfet devrait lancer l'enquête publique obligatoire au cours de l'année 2018.

La municipalité soutient ce projet qui permettrait à la commune de participer à la transition énergétique que nous vivons tous, et qui donnerait à nos territoires, communal et intercommunal, un complément de revenus grâce à une ressource renouvelable : le vent.

Nous rappelons que le dossier éolien peut être consulté à la mairie sur une exposition permanente et à l'adresse internet suivante : <http://lapartduvent.parc.eolien.eu>

Je vous souhaite à tous, en mon nom et en celui de mon conseil municipal tous mes vœux de santé, prospérité et réussite pour cette année 2018.

Le Maire

Robert Pizard-Deschamps

LES PRINCIPALES RÉALISATIONS 2017

VOIRIE-SECURITE ROUTIERE

Rue de Font Crotade
Mur de soutènement voirie
Travaux de la Tave
Fonds propres de la commune : 7 170 €

Rues Anastay, Georges Brassens, Impasse des Pins
Réfection de voirie
E. Carminati
Fonds propres de la commune : 31 019 €

Rues de Chardonnay, Mourvèdre et Jardinache
Aménagement et sécurisation de la voirie
E. Carminati
Fonds propres de la commune : 107 744 €



Chemin des Cadinières
Réfection de voirie
E. Carminati
Fonds propres de la commune : 47 634 €

Impasse Jean Vilar
Aménagement de voirie et création de mur de soutènement
E. Carminati
Fonds propres de la commune : 56 642 €



Impasse de la Roquette
Remise en forme de la chaussée curage racines d'arbres.
E. Carminati
Fonds propres de la commune : 3 931 €

RD 145
Réfection accès, trottoir.
E. Carminati
Fonds propres de la commune : 1 126 €

SIGNALISATION – SÉCURITE ROUTIERE

E. Girod
Fonds propres de la commune : 4 038 €

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Rue de Bouchoulier - enfouissement
E. Valette
Subvention département : 3 545 €
Solde propre commune : 6 000 €
Chemin de Cannes



Nouveau réseau
E. ENGIE INEO
Fonds propres de la commune : 23 594 €

Impasse Jean Vilar
Nouveau réseau
E. ENGIE INEO
Fonds propres de la commune : 4 956 €

Rues Chardonnay, Mourvèdre, Jardinache
Nouveau réseau
E. Albarès
Fonds propres de la commune : 24 237 €

Suite à diagnostic ; économies d'énergie
- Mise en sécurité armoires de commandes
E. ENGIE INEO
Fonds de la commune : 13 275 €
- Remplacement luminaires énergivores
E. ENGIE INEO
Fonds propres de la commune : 10 035 €

Modification n° 1 du PLU
Mise à jour règlementaire, risques
E. URBA PRO
Fonds propres de la commune
10 803 €

PETIT PATRIMOINE

Restauration du Calvaire, Impasse de la Croix
E. Travaux de la Tave: 4 524 €
E. Védrine : 1 815 €



CIMETIERE

Nouveau dépositoire
Dalle en régie : 325 €
Monument
E. Tillier : 9 960 €



EGLISE

Scellement support cloches
E. Travaux de la Tave : 432 €
Tintement de 2 cloches
E. Poitevin : 1 884 €

AMENAGEMENT DE LA MAIRIE ET CREATION D'UNE SALLE COMMUNALE

Travaux années 2016 et 2017
Coût estimatif total : 1 192 437.91 €

Rappel montage financier :
Emprunt CRCA : 400 000 €
Subv. FSIPL (état) : 229 213 € - obtenu
Subv. Conseil départ. 143 979 € - obtenu
Fond de concours Agglo. : 20 391 € - obtenu
Subv. La Poste : 25 000 € - obtenu
Solde : fonds propres de la commune
Coût total estimatif : 1 195 701 €

Mobilier divers
Fonds propres de la commune : 14 803 €

Restauration porte nord
E. Fernandez
Fonds propres de la commune : 3 240 €

Installation vidéo protection
E. SPIE
Fonds propres de la commune : 8 214 €

Remplacement menuiseries 1er étage
E. Fernandez
Fonds propres de la commune : 10 104 €



Matériel divers informatique
Fonds propres de la commune : 2 200 €

SALLE JACQUELINE PAGNOL

Auto laveuse
E. Lambertin
Fonds propres de la commune : 2 820 €

BIBLIOTHEQUE

Achat de livres : 1 600 €
Fonds propres de la commune

ECOLE RAOUL LAURENT

Réfection garderie
Travaux en régie
Fonds propres de la commune : 3 323 €
Régulateur, eau chaude école 1er étage
Plomberie garderie
E. Art : 5 400 €



Réfection cour maternelle
Dalles, bancs.
E Techni Pro et Manutan
Fonds propres de la commune : 7 369 €
Vélos, sono, ordinateur, rideaux, matériel divers,...
Fonds propres de la commune 2 025 €
Logement Est – réfection
Travaux en régie
Fonds propres de la commune : 3 323 €

CITY STADE

Jeux supplémentaires et réfection.
E. Manutan
Fonds propres de la commune : 1 434 €



STADE MUNICIPAL

Escalier métallique
Study Metal : 1 332 €

INCIVILITES – DEGRADATIONS

Soirée du 30 avril :
Panneaux routiers : 650 €
Panneau électoral : 324 €
Rambarde sécurité la Poste : 2 292 €
Autres dégradations :
Coffret électrique Nord lavoirs : 606 €
Statue de Saint Victor : 6 832 €
Vol dispositif d'arrosage
du City-Stade : 1564 €



LES FINANCES COMMUNALES

LE BILAN FINANCIER 2016

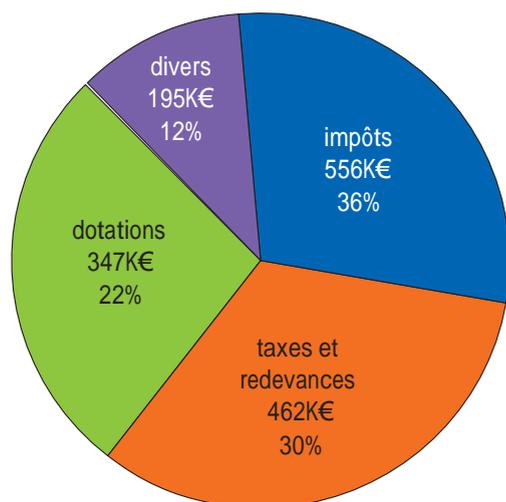
Le bilan financier reprend l'ensemble des mouvements financiers de la commune enregistrés sur l'année, en fonctionnement et investissement.

Les comptes sont clos en fin d'année civile pour le fonctionnement.

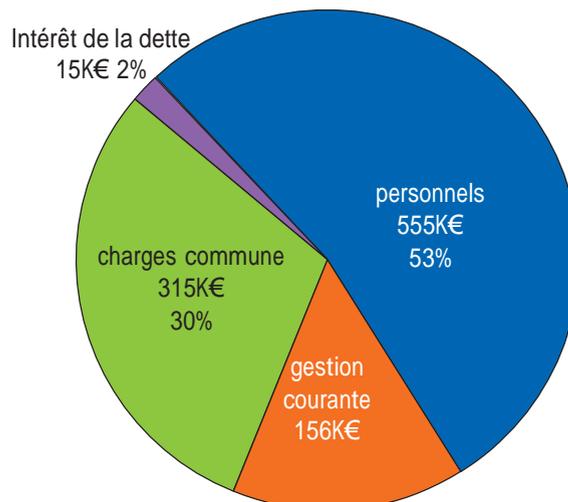
En investissement les travaux en cours ou non réalisés dans l'exercice sont reportés en crédits et en charges sur l'année suivante.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Total des recettes : 1 560 K€



Total des dépenses : 1 041 K€



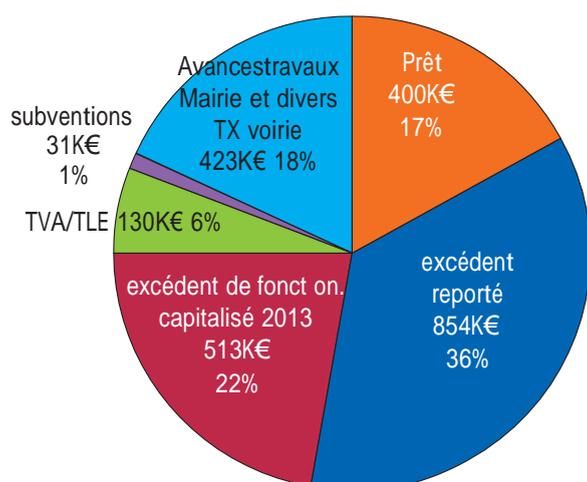
Stabilité des recettes, malgré la nouvelle baisse des dotations depuis 4 ans : - 7,71% en 2016

Stabilité pour les charges, y compris salariales

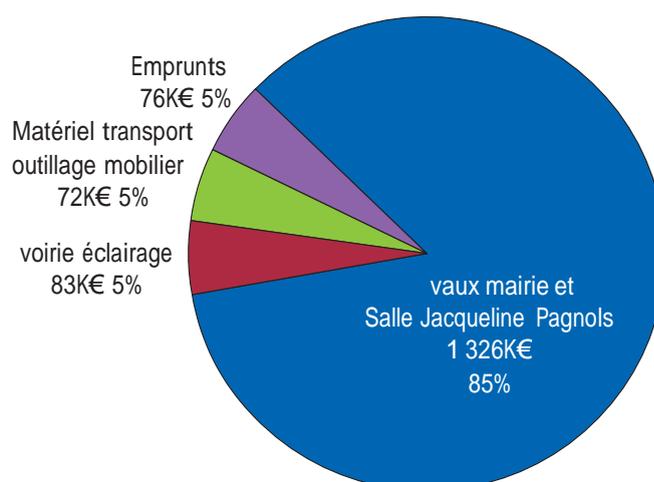
Résultat excédentaire de l'exercice : + 519 K€

SECTION D'INVESTISSEMENT

Total des recettes : 2 351 K€



Total des dépenses : 1 557 K€



Excédent reporté : crédits de l'exercice précédent utilisés en 2016.

Excédent de fonctionnement capitalisé : résultats de l'exercice précédent 2015 affectés à l'exercice 2016.

Provisions ou avances travaux mairie : provision sur fonds propres de la mairie en attente de perception des subventions.

RESULTAT EXEDENTAIRE DE L'EXERCICE : 794 K€

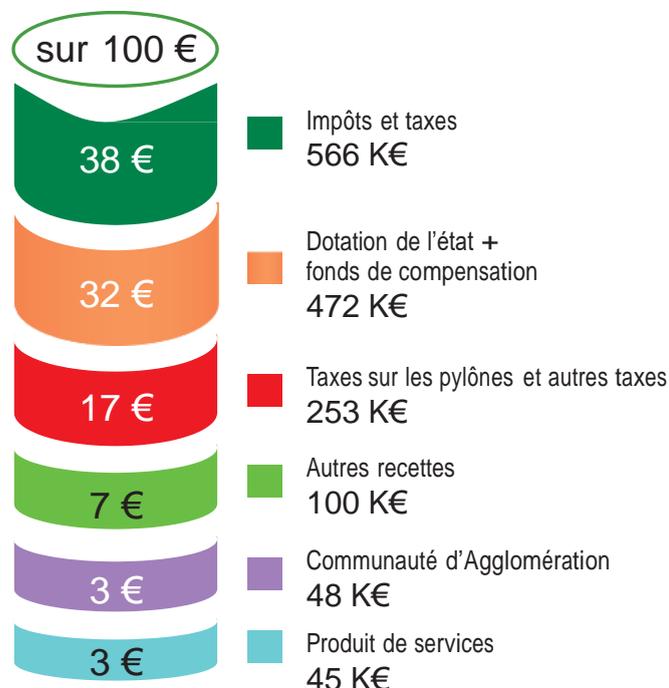
Pour les 2 sections (fonctionnement et investissement) le résultat excédentaire cumulé ressort à 1 313K€

Compte tenu des restes à réaliser en investissement pour 828K€, le solde disponible a été affecté au budget supplémentaire 2017 à hauteur de 20 K€ en fonctionnement, et 465 K€ en investissement.

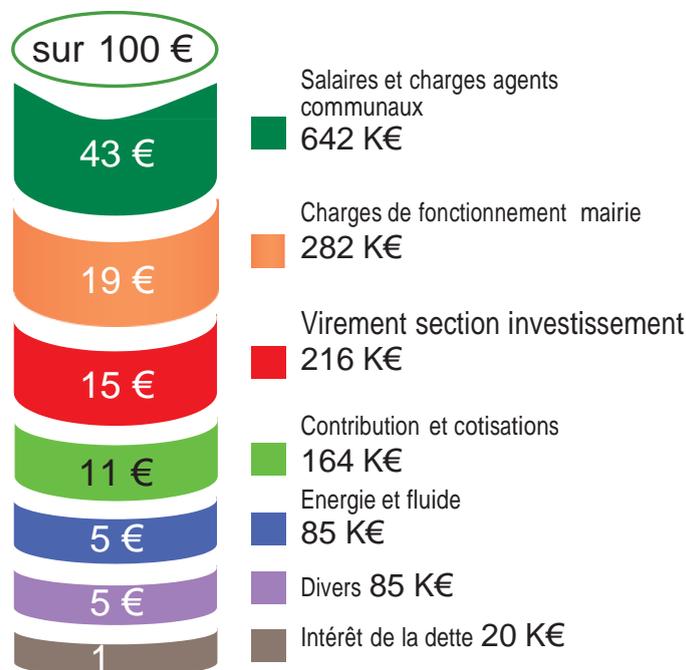
LES FINANCES COMMUNALES

LE BUDGET 2017

Répartition des recettes de fonctionnement



Répartition des dépenses de fonctionnement



Pas d'augmentation des taux communaux pour la fiscalité locale.

Evolution des recettes : - 2,85%

Diminution des dotations de l'état : -16%

Légère baisse des dépenses par rapport à 2016 malgré une hausse des frais de personnel due au surcroît d'activité dans le domaine scolaire (organisation des activités périscolaires jusqu'en juin) et à l'embauche de deux agents à temps partiel pour l'agence postale communale (en partie compensé par la poste).

VENTILATION DES RECETTES RÉELLES

| CHAPITRE | BUDGET 2016 | BUDGET 2017 | ECART |
|---------------|------------------|------------------|----------------|
| TS | 563 916 | 565 748 | 0,32 % |
| TAXES | 454 468 | 437 983 | -3,62 % |
| DOTATIONS | 339 584 | 334 720 | -1,43 % |
| AUTRES DIVERS | 169 255 | 145 343 | -14,12 % |
| TOTAL | 1 527 223 | 1 483 794 | -2,85 % |

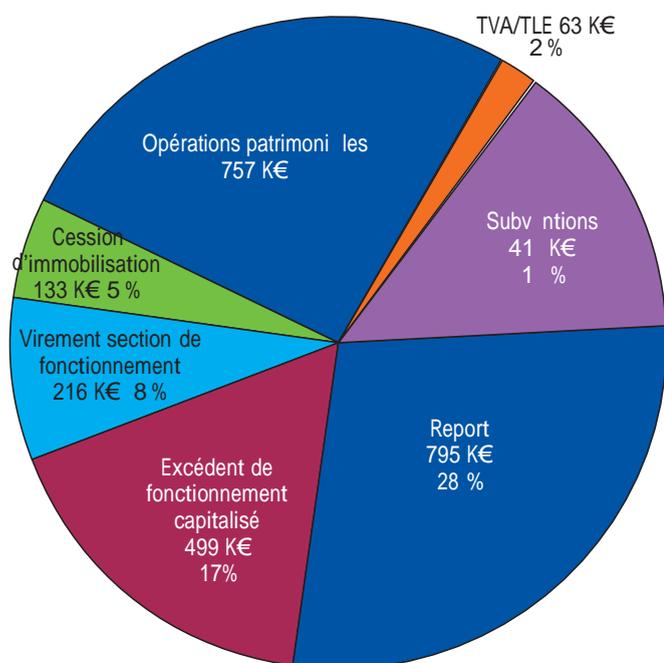
VENTILATION DES DÉPENSES BUDGETEES

| CHAPITRE | BUDGET 2016 | BUDGET 2017 | ECART |
|------------------------------------|------------------|------------------|----------------|
| CHARGES A CARACTERE GENERAL | 408 269 | 367 000 | -10,10 % |
| SALAIRES ET CHARGES | 595 182 | 642 000 | 7,87 % |
| AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE | 152 487 | 163 763 | -7,40 % |
| VIREMENT SECTION FONCTIONNEMENT | 329 511 | 215 501 | -34,60 % |
| CHARGES FINANCIERES | 16 200 | 20 100 | 24,07 % |
| AUTRES DIVERS | 25 634 | 75 430 | 194,25 % |
| TOTAL | 1 527 223 | 1 483 794 | -2,85 % |

LES FINANCES COMMUNALES

LE BUDGET 2017

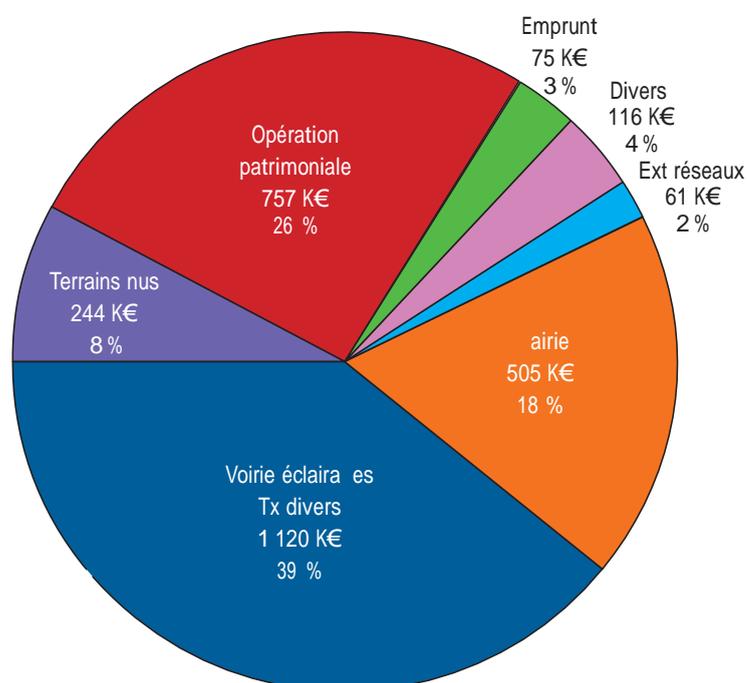
LES RECETTES D'INVESTISSEMENT : 2 778 K€



RECETTES D'INVESTISSEMENT

- Report : crédits de l'exercice précédent reportés en 2017
- Excédent de fonctionnement : autofinancement de l'exercice précédent
- Subvention 415K€, dont travaux mairie 382 K€
- Opérations patrimoniales : provision existante reportée maintenue jusqu'à l'extinction d'un litige immobilier en cours

LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT : 2878 K€



DEPENSES D'INVESTISSEMENT

- Voirie éclairage et divers – regroupe plusieurs gros chantiers de voirie et d'éclairage 1 120K€
- Terrain nus : 244K€ : acquisition potentielle d'un terrain pour 86K€,provisions pour extension de réseaux à charge de la commune.
- Opération patrimoniale 757K€ : provision pour indemnisation préjudice subi. Litige non réglé à ce jour.
- Mairie 505K€ : travaux divers sur mairie, notamment accessibilité et voirie éclairage impasse Jean Vilar.

L'ÉCOLE DE SAINT VICTOR LA COSTE



L'ÉCOLE DE LA REPUBLIQUE.

Quelques dates :

- 2 avril 1871 : loi sur la séparation de l'Église et de l'État. L'État devient laïc.
- 28 mars 1882 : lois scolaires de Jules Ferry, ministre de l'instruction publique. L'école publique devient gratuite, laïque et obligatoire.

Les charges de la scolarité sont financées par l'État. Les communes ont en charge l'entretien et le chauffage des locaux.

Chaque commune de France a son école.

L'ÉCOLE PUBLIQUE A ST VICTOR

Nos élus locaux de l'époque avaient anticipé ces obligations :

- en 1826 le Maire Joseph Mathon fait construire une école de filles, au 17 rue de l'Église.
- en 1835 le Maire Auguste Bertrand fait construire une école de garçons, 23 rue de l'Église, en lieu et place d'un ancien couvent agrandi et aménagé qui servait d'école congréganiste.

Les temps modernes :

En 1931 le Maire Marius Faure et son conseil municipal décident de la création d'un nouveau bâtiment, non seulement à cause de l'insalubrité des locaux existants, mais aussi par volonté politique très forte de créer un lieu de culture et d'animation dans la commune.

La présentation du 1er projet à lieu en 1931, approuvée et votée en 1938. L'appel d'offre lancé en 1939 est infructueux. Le dossier sera gelé pendant les années de guerre.

En 1946 il est à nouveau inscrit au plan d'équipement national par le Maire Raoul Laurent et son conseil. Le projet sera modifié pour des raisons économiques. Les travaux débiteront en novembre 1947, et l'inauguration aura lieu en juillet 1951, en présence du Préfet, du Député, du Conseiller Général, du Maire et de son conseil.

Devant cette belle réalisation certains pensaient que la municipalité avait vu trop grand, avec beaucoup de superflu. L'équipe municipale pensait néanmoins que le monde rural avait droit à l'éducation, mais aussi à l'hygiène et aux plaisirs, comme les citadins.

Le bâtiment comportait 2 étages :

En RDC une salle de spectacle de 200 places avec fauteuils et scène pour les manifestations scolaires, servant également de salle de cinéma le dimanche soir. L'autre partie abritait une salle pour les douches populaires. (50 centimes de francs la douche).

Le 1er étage comprenait 4 classes pour les cours : préparatoire, élémentaire, moyen et fin d'études (jusqu'à 14 ans).

Le 2ème étage regroupait 4 appartements pour les instituteurs.

L'ensemble était doté d'une grande cour, de 2 préaux, et d'un terrain de sport, équipement inhabituel pour l'époque.

L'école, toujours avec sa classe de fin d'études comptait à l'époque entre 80 et 90 élèves. La classe de fin d'études sera progressivement supprimée à partir des années 1966/1967 au profit de l'ouverture du lycée puis du collège de Bagnols Sur Cèze accompagnée de la mise en service du ramassage scolaire.

La période récente :

Le RDC a été réaménagé en 1970 et 1971 en supprimant la salle de spectacle et les douches pour créer à la place deux classes de maternelle, une salle informatique et une bibliothèque.

Au 2^{ème} étage, une cantine est ensuite créée en remplacement du logement Est.

En 2001 et 2002, pour faire face à l'accroissement de la population, le Maire Georges Barthélémy décide de réaliser d'importants travaux d'agrandissement.

Dans le bloc primaire, deux classes sont créées au 2^{ème} étage en lieu et place des logements. L'accessibilité est facilitée par l'installation d'un monte personnes et d'un ascenseur intérieur.

Un nouveau bâtiment voit le jour, qui abrite 3 classes de maternelle, 2 dortoirs, une salle de psychomotricité, des annexes et une cantine pour 70 rationnaires.

Mais très vite cet agrandissement se révèle insuffisant, surtout la cantine qui voit sa fréquentation progresser beaucoup plus vite que l'augmentation du nombre d'enfants scolarisés.

Ainsi en 2008 de nouveaux travaux d'agrandissement sont réalisés sur le bloc maternelle.

Une nouvelle cantine voit le jour permettant d'accueillir 150 enfants.

En lieu et place de l'ancienne cantine est aménagée une 4^{ème} classe de maternelle.

Et aujourd'hui :

Le groupe scolaire dispose à ce jour de locaux suffisants et adaptés pour assurer l'instruction et l'accueil de tous les enfants de la commune : 164 élèves en septembre 2017.

Il dispose de 10 salles de classe, dont 7 sont occupées et 3 restent en réserve, cette disponibilité peut permettre la création de classes supplémentaires en cas d'augmentation des effectifs.

De plus, le bâtiment conserve 2 logements (loués) au deuxième étage qui sont un potentiel d'extensions supplémentaires. Les classes disposent de deux cours largement dimensionnées et de la salle municipale des sports à proximité immédiate de l'école.

Elles sont connectées à internet, dotées d'une école numérique mobile, de deux tableaux numériques interactifs, et d'une batterie d'ordinateurs.



LA VIE COMMUNALE

Les commémorations



Pour les commémorations du 8 mai 1945, et du 11 novembre 1918 étaient présents, la municipalité associée à l'école Raoul Laurent et un piquet d'honneur du 1er REG. Les élèves ont lu divers textes, la lecture des textes officiels a été suivie de la Marseillaise jouée par la fanfare.

À l'issue des cérémonies les habitants ont rejoint la salle Jacqueline Pagnol pour partager un apéritif.

Ateliers sur l'équilibre alimentaire



Dans le cadre du projet « un fruit à la récré » financé par l'agglomération du Gard Rhodanien, les enfants du village bénéficient d'une action de sensibilisation à l'équilibre alimentaire. Une diététicienne est intervenue pendant le temps scolaire et périscolaire.

Visite du Président du conseil départemental



Lors d'une réunion qui s'est déroulée dans la salle Jacqueline Pagnol, monsieur Denis Bouad, président du conseil départemental, en présence de Nathalie Nury, Philippe Pécout, des maires du canton, est venu pour nous présenter les actions menées à destination des communes.

Plaques commémoratives pour Paul Héraud et Edgard Saut



La municipalité de Saint-Victor-la-Coste a rendu hommage à deux résistants, originaire du village. Le vendredi 7 juillet une cérémonie du dévoilement des plaques commémoratives en leur honneur a été organisée, en présence des portes drapeaux de l'Amicale des Anciens Combattants et du Souvenir Français. La plaque commémorative d'Edgard Saut a été apposée sur le mur du parking de l'école.

La plaque commémorative en mémoire de Paul Héraud quant à elle est apposée au square devant la maternelle, ce square porte désormais son nom.

Journée du patrimoine



Le samedi et le dimanche des journées du Patrimoine, le village de Saint-Victor-la-Coste a, à nouveau, attiré de nombreuses personnes qui sont venues découvrir l'église et le Castellás.

C'est l'association Serre La Coste qui a organisé et guidé les visites durant les deux jours de cette manifestation.

Journée citoyenne



Une journée de nettoyage des bords de la route de Saint Laurent des Arbres a été organisée par la mairie.

Les volontaires se sont retrouvés dès 8 heures à l'entrée du village au croisement de la route de Saint Laurent et de Mayran, pour ramasser les débris qui jonchaient les fossés jusqu'en limite de la commune. Une quinzaine de personnes, reconnaissables à leurs gilets fluorescents se sont mobilisée pour cette opération.

Au total ce sont les deux bennes des camions de la mairie qui ont été remplies, de canettes, bouteilles plastiques, des pneus, des pièces de voitures.... le tri s'est effectué sur place.

Histoires de clochers

L'office du tourisme du Gard Rhodanien, a organisé une visite guidée du village, commentée par Nathalie Schmitt guide conférencière.



Une soixantaine de personnes, des touristes, des habitants du village ont suivi cette visite, Nathalie nous a fait découvrir ou redécouvrir notre village.

Cette visite s'est terminée près des Vieux Lavoirs, où les attendait le verre de l'amitié offert par le Syndicat des vins de Laudun.

Le forum des associations



Une vingtaine d'associations étaient représentées pour permettre aux Saints Victorains de choisir parmi les activités proposées. Nous avons la chance au village de proposer des activités variées, artistiques, sportives, culturelles et caritatives.

Le verre de l'amitié a été offert par le Comité des Fêtes.

Inauguration du nouvel aménagement de la mairie et de la salle Jacqueline Pagnol



Le Maire Robert Pizard-Deschamps, a coupé le ruban en présence du Député Anthony Cellier, de la Conseillère Régionale, Monique Novaretti, des Conseillers Départementaux, Nathalie Nury, Philippe Pécout, et de Bernard Pasquale représentant la Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien. Monsieur le Maire a évoqué l'évolution de la mairie depuis le XIX siècle, et les différentes transformations des locaux qui ont été apportées. Il a ensuite invité les personnes présentes à visiter les nouvelles installations.

Clarisse stagiaire à la mairie

Clarisse est en classe de 1er bac pro gestion administration au lycée Sainte Marie à Bagnols sur Cèze Elle a effectué son stage tout le mois de novembre et a pu mettre en pratique la théorie apprise tout au long de l'année scolaire. Plusieurs adjoints lui ont confié différentes tâches informatiques qu'elle a assumées avec sérieux et dynamisme. Nous lui souhaitons de continuer ainsi dans la poursuite de ses études.



Repas de Noël des enfants de l'école

Le mardi 19 décembre, cent quarante trois enfants de l'école Raoul Laurent ont bénéficié du repas de Noël offert par la commune.

Pour les accompagner à la salle René Mathieu, le maire et sept conseillers municipaux étaient présents. Ce repas gratuit offert par la municipalité, sauf pour les adultes, a été particulièrement apprécié par tous grands et petits. La traditionnelle photo prise à côté du sapin a terminé cette pause méridienne exceptionnelle.



BRIDGE : Championne de France 2017 en espérance par 4



A 26 ans, comme beaucoup d'autres femmes, je menais de front mon activité professionnelle (chez ESSILOR) et les responsabilités familiales qui incombent à une maman de deux enfants. C'est à cette époque que j'ai découvert le bridge et qu'immédiatement je fus attirée par la logique du jeu et par son aspect compétitif. Le virus du bridge venait de m'être inoculé.

Quelques mois plus tard, mon mari était muté aux USA, et j'ai dû abandonner ma profession pour m'installer et vivre avec mes enfants pendant 6 ans à Princeton dans le New Jersey.

C'est grâce au bridge, qui se joue avec un partenaire, que j'ai pu rapidement me faire de nombreuses amies américaines et intégrer une équipe. D'abord inscrite dans des tournois locaux, notre petite équipe s'est ensuite engagée dans des compétitions de niveau plus élevé. Notre qualification pour la finale du New Jersey (que nous n'avons pas gagné) sera notre plus belle récompense. Mais il a fallu que je me rende à l'évidence : la pratique de ce « sport de l'esprit » requiert beaucoup de pratique, d'entraînements, et de déplacements. J'ai donc décidé de privilégier ma vie de famille et d'arrêter la compétition. Je me suis ensuite engagée dans des activités bénévoles : soutien scolaire, cours de français, lecture aux mal voyants.... et j'ai même créé avec une amie « New York Accueil » (aide logistique aux Français qui arrivent à N.Y). Ce projet, sponsorisé par le Consulat de France a été très apprécié par les nouveaux expatriés, d'ailleurs le bureau existe toujours.

À cheval sur deux continents, les années ont passé, jalonnées par les mutations de mon mari. À chaque déménagement/emménagement, je m'activais à recréer des liens sociaux en m'impliquant dans de nouveaux bénévolats et en m'inscrivant à de nombreuses activités.

De retour en France en 2004, j'ai posé mes valises à Saint Victor La Coste et c'est avec beaucoup de plaisir que j'ai apporté mon aide au comité des fêtes du village pendant quatre ans. Plus récemment, et en réponse aux encouragements de mon entourage, je me suis inscrite au Club de bridge de Bagnols-Marcoule, où j'ai été très chaleureusement accueillie.

Début 2017, je fais enfin partie d'une équipe, j'entame mes premières compétitions françaises et je sens se réveiller le virus du bridge qui somnolait en moi.

Le bridge se joue par paires (2 joueurs sont associés en Nord-Sud ou en Est-Ouest) ou par équipes (une paire Nord-Sud est associée à une paire Est-Ouest). En compétition, la parole est interdite, les annonces sont faites grâce à des boîtes d'enchères. Dans certains grands tournois, la table de jeu est équipée d'un panneau, qui en diagonale sépare les joueurs (on ne voit pas son partenaire). Un ou plusieurs arbitres surveillent le bon déroulement du jeu dans les salles. Le temps de jeu est compté, la lenteur est pénalisée et chaque séance comprend environ 12 donnes.

Notre équipe passe les éliminatoires sans encombre et très vite nous sommes en ¼ de finale puis en ½ et enfin en finale de la Ligue. Nous voyageons beaucoup, La Grande Motte, Sète, Alès, Nîmes, Montpellier, Toulouse où nous sommes sélectionnés pour deux finales Nationales en juin à Paris :

- Espérance par 4 et Interclubs Honneur par 4

Pour nos premiers engagements en compétition, nous allons nous mesurer aux finalistes de toutes les régions de France, un rêve !

Et nous voilà partis pour notre première finale dans la capitale, excités et motivés. Deux jours de compétitions où 26 équipes « Espérance par 4 » vont s'affronter pendant 6 séances pour tenter de remporter le titre.

1ère séance nous finissons 9èmes, 2ème séance nous avançons à la 7ème place, 3ème séance nous passons 1ers et la table 1 nous est attribuée. Notre premier objectif est atteint, maintenant il va falloir tenir jusqu'au bout. Deuxième jour, 4ème séance nous maintenons notre position de leader, 5ème séance toujours 1ers, 6ème séance... la pression augmente....dernière donne, nos adversaires tentent de nous pousser à la faute. Nous sommes un peu en retard, l'arbitre s'impatiente, son intervention fait d'un coup monter ma tension de plusieurs crans. Je fixe l'horloge....mon partenaire se concentre, joue, et dans les temps impartis réussit notre contrat. Dans l'autre salle nos équipiers défendent à merveille, ils font chuter leurs adversaires. Le classement s'affiche immédiatement sur l'écran géant de la FFB, notre équipe est 1ère avec 12 points d'avance, nous sautons de joie. Les félicitations pleuvent, je donne des poignées de main à gauche....à droite...des bises, quelques flashes me surprennent, je ne sais plus où donner de la tête. Non, je ne rêve pas, Marc Arslan, Jean-Baptiste Le Blaye, Adrien Spangaro (tous les 3 Bagnolais) et moi, sommes Champions de France en Espérance par 4. Plus tard, et toujours sur notre petit nuage, nous posons, médaillés et rayonnants devant les photographes et nous répondons à quelques questions.

La semaine suivante, nous n'avons pas gagné notre seconde finale à Paris, celle de l'Interclubs Honneur par 4. 36 équipes participaient à cette finale et nous nous sommes classés à la 13ème place. Pas de médaille, pas de photo, pas d'interview, mais notre équipe des « bleus de la compétition » a quitté Paris avec des souvenirs plein la tête et avec l'envie d'y retourner.

Françoise Leonhard

SEMAINE BLEUE 2017



Mardi 17 octobre dans le cadre de la semaine bleue, semaine nationale des personnes âgées, une sortie a été organisée pour visiter l'Ardèche.

Deux bus avaient été affrétés au départ du village 58 habitants avaient souhaité participer à cette sortie.

Le matin, la visite du mas Daudet à Saint-Alban Auriolles a permis de découvrir énormément de documents sur l'écrivain Alphonse Daudet, ce lieu d'habitation abrite un musée très instructif sur les métiers anciens de la terre et sur les outils des champs.

L'après-midi, les Saint Victorains ont rejoint Labastide Virac pour la visite du château de Roure, les visiteurs ont également visité le Musée sur l'élevage de vers à soie.

Cette journée a été particulièrement appréciée par la richesse des visites.

OPERATION BRIOCHE

Le samedi 07 octobre une quarantaine de bénévoles représentant 18 associations ont arpenté le village quartier par quartier pour vendre 292 brioches qui ont rapporté 1 472.50 €, somme qui a été remise à l'ADAPEI de Bagnols sur Cèze.

Par votre aide, vous contribuez pour le secteur de Bagnols sur Cèze à l'étude et la réhabilitation du Foyer d'Hébergement Bernadette et de l'ESAT Véronique. Cette opération nécessaire pour l'accès à l'autonomie, à l'école, aux soins, au travail pour les personnes handicapées « les aider à gagner leurs combats, c'est simple comme une brioche »

PETITS DEJEUNERS A DOMICILE

Le dimanche 19 novembre a été organisée, dans le Gard, la journée nationale de la trisomie 21.



Les bénévoles, le C.C.A.S et des membres du Conseil Municipal, ont distribué 90 petits-déjeuners.

Ces petits-déjeuners ont été livrés à 22 familles du village, mais également à Tavel, Lirac, et Saint-Laurent-des-Arbres.

REPAS DES AINES

La municipalité et le C.C.A.S ont invité les seniors âgés de plus de 65 ans accompagnés de leurs conjoints résidant sur la commune, ce dimanche 3 décembre, pour le traditionnel repas de Noël.

Cent soixante trois personnes étaient réunies dans la salle René Mathieu. C'est la troupe de Laurent Comtat qui a assuré le spectacle dédié aux années soixante- dix, quatre- vingt.



TELETHON 2017

Il s'est déroulé le samedi 09 et le dimanche 10 décembre. Les associations se sont mobilisées comme chaque année pour cette noble cause.

Le samedi matin, les divers stands ont été installés dans la salle polyvalente « René Mathieu », pour la vente de fleurs, d'objets décoratifs, de tableaux, de pommes et jus de fruits, de gâteaux. De 9h à 12h, beau succès avec une quarantaine de participants au stage de savate form et cross training.

L'après midi a eu lieu, salle Jacqueline Pagnol, le concert de l'école de musique avec la participation des enfants de l'éveil musical, les enfants et adultes des cours de guitare et violon, puis la chorale « les Voix du Castellans » a interprété divers standards. Pendant ce temps, les jeux de fléchettes, de tennis de table, de quizz, d'atelier d'écriture, étaient proposés salle René Mathieu, les enfants de l'école ont réalisé le rallye du cœur. Cette manifestation a été suivie le samedi soir d'un repas dansant qui a réuni quatre vingt personnes.

Dimanche matin, le Téléthon s'est poursuivi avec une marche, celle de l'après midi a été annulée à cause du mauvais temps, à 15h la dernière animation a rassemblé environ deux cents personnes pour le traditionnel loto « spécial Téléthon ». Ce loto attire de nombreux participants grâce à la qualité des lots offerts par les associations, artisans, commerçants, caves particulières.

Cette manifestation a permis de récolter 4 815.90 € reversés à l'AFM Téléthon.



LA MAIRIE VOUS INFORME

AUTORISATION DE CIRCULATION SUR LES PISTES DFCI ET MASSIFS FORESTIERS.

La circulation, sur les pistes DFCI et les massifs forestiers sous arrêtés de circulation est réglementée de par le code rural et forestier, et son autorisation est droit de police du maire.

Si les ayants droit ont le droit de circuler, ils doivent disposer d'un laissez-passer délivré et signé par le Maire de la commune concernée.

Si jusqu'à présent cela ne faisait pas état de problème, en 2016 un chasseur de Lirac a été verbalisé par les gendarmes pour stationnement sur piste DFCI (135 €).

La gendarmerie nous a informés que les ayants droit devaient disposer et mettre en évidence leur autorisation de circulation signée du Maire, la carte de chasse n'étant pas une autorisation valide.

**LE LAISSEZ- PASSER EST A SE
PROCURER EN MAIRIE**

LIGUE CONTRE LE CANCER



Services offerts par l'antenne de la ligue contre le cancer
Dans le cadre du réseau d'aide au retour et maintien à domicile, l'antenne de Rochefort du Gard propose :

Aide financière et ou 10 h d'aide ménagère selon dossier à remplir par l'assistante sociale de votre CCAS et à retourner au Comité Départemental de la ligue à Nîmes

Soutien psychologique individuel en groupe familial, séances de sophrologie, massage de bien être, séances de qi gong, réflexologie plantaire, atelier de prothèse capillaire ou mammaire, atelier culinaire, atelier d'écriture, rencontre avec une nutritionniste

Vous pouvez nous rencontrer chaque vendredi de 14h30 à 16h30 ou sur RDV aux locales esplanades de Beaulieu- Bégude de Rochefort du Gard. 06 63 76 52 75. Les services de la ligue sont gratuits pour les malades.

CHANGEMENT D'ADRESSES



Pour se conformer à la réglementation actuelle sur la gestion des voies publiques la commune a dû procéder à un travail de recensement important, et exceptionnel portant sur la désignation des voies recensées sur son territoire, leur dénomination exacte, et la numérotation précise de chacun de ses résidents.

Cette action a été réalisée en collaboration avec le SIIG (Syndicat Intercommunal d'Information Géographique) pour le Gard rhodanien. Ce dernier compte parmi ses partenaires ou utilisateurs :

IGN : Institut géographique national

DGFIP : direction générale des finances publiques

La Poste

La société de géolocalisation : Société privée qui détient l'essentiel des données et adresses sur le marché des GPS embarqués.

Une cartographie informatique a été réalisée suivant l'application stricte de l'adressage conventionnel, selon laquelle la numérotation s'applique sur l'entrée principale de la propriété sur voie nommée.

Le but de cette action :

Permettre aux différents utilisateurs :

Secours, Samu, Sécurité civile, SDIS, Police, Gendarmerie, services marchands et particuliers de localiser rapidement son interlocuteur.

Résultats :

168 voies recensées

1066 Numéros d'adresse attribués

61 Numéros non validés, dont 23 seulement modifiés après négociation avec les intéressés.

DEMATERIALISATION DES DOCUMENTS-PASSEPORT-CARTE D'IDENTITE IMMATRICULATION-PERMIS

Toutes ces démarches ne sont plus possibles en Mairie, mais vous pouvez vous adresser au secrétariat, où nous vous renseignerons sur les procédures à suivre.

Je peux désormais effectuer mes demandes de certificat d'immatriculation, de permis de conduire en me rendant sur le site : <https://ants.gouv.fr/>

Je m'identifie directement avec France Connect avec l'un de mes comptes existants « impots.gouv.fr », « ameli.fr » ou « idn.laposte.fr » ou je crée mon compte ANTS en cliquant sur « mon espace » avec mon adresse mail et un mot de passe.

Je reçois par mail mon identifiant et mon code personnel, transmis également par courrier (ou figurant sur le courrier d'envoi de mon ancienne carte grise), je me connecte ensuite sur mon espace.

Je clique sur l'objet de ma demande et je suis les étapes proposées.

À tout moment je peux suivre l'évolution de ma demande en me connectant sur mon espace.

- Je prends note du numéro de pré-demande qui m'est attribué
- Je choisis l'une des mairies équipées de bornes biométriques (liste sur le site de ma Préfecture). Certaines mairies proposent des rendez-vous pour éviter les files d'attente
- Je rassemble les pièces justificatives
- Je me présente au guichet de la mairie que j'ai choisi sur le site avec mon numéro de pré-demande pour y déposer mon dossier et procéder à la prise d'empreintes digitales
- Je retire ma carte d'identité dans la mairie où j'ai déposé ma demande.



- Je peux faire ma pré-demande en ligne via un ordinateur, une tablette ou un smartphone
- Je crée un compte personnel sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés : <http://predemande-cni.ants.gouv.fr/> et je saisis mon état civil et mon adresse



VIE PRATIQUE

CORRESPONDANTE DU MIDI LIBRE

Martine DARDAILLON TEL : 04 66 50 08 67
Blog : saintvictorlacoste.blogs.midilibre.com

SITE INTERNET DE LA COMMUNE

saintvictorlacoste.com
à consulter régulièrement pour être informé sur toutes les manifestations, changement de jours de collecte des ordures ménagères, inscription aux NAP, menus cantine etc.

LA CANTINE ET LA GARDERIE PERISCOLAIRE

La vente des tickets de cantine et de garderie a lieu en mairie durant toute l'année scolaire **uniquement le matin** :
Du lundi au vendredi de 9h à 12 h
Le samedi de 8h30 à 11h

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Le bureau de poste est ouvert :
Lundi au vendredi matin de 9h - 11h 45
Samedi matin de 9h - 10h 45
• Afin d'assurer une bonne distribution du courrier, afficher sur vos entrées, votre nom et n° de rue.

LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Située en face de la mairie, est gratuite et ouverte à tous.
Les heures de permanences sont les suivantes :

Le lundide 9h à 12h
Le mercredide 16h à 17h30
Le vendredide 16h à 17h30

ASSISTANTE SOCIALE

Pour bénéficier d'un entretien, vous devez obligatoirement prendre un rendez-vous au Centre- Medico Social de Roquemaure, tél : 04.66.82.64.30

DECHETTERIE DE SARCIN

Du lundi au samedi de 9h à 11h45 et de 14h à 16h45

LA MAIRIE EST OUVERTE

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
Le samedi de 8h30 à 11h
Mail : mairie-st-victor@wanadoo.fr

PERMANENCE DU MAIRE

Le mardi de 9h à 11h
Le samedi de 8h30 à 10h



Assistants maternelles

| | |
|--------------------------|----------------------------------|
| CARRENO Ludivine | 04 66 89 52 48 06 16 27 55 23 |
| CONTU Yannick | 06 75 05 58 37 |
| DENIZE POURCHIER Coralie | 06 63 69 94 15 |
| DIEU Sabine | 04 66 50 21 50 |
| DISDIER Julie | 06 12 92 00 49 |
| FAKHRI Nadia | 04 66 39 93 81 |
| GIRALDI Laurence | 04 66 33 07 24 |
| LAUGIER Sylvie | 04 66 50 96 24 06 89 18 23 26 |
| PENA-LIIRI Anne-Laure | 04 34 47 90 91 06 32 73 36 53 |
| ROUX Rosy | 04 66 50 45 65 |
| TEYSSOT Corinne | 04 66 50 04 24 |

RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES

RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES
Lundi - vendredi matin : ordures ménagères
Mercredi matin : tri sélectif (sac jaune)

La mairie à votre service

| Pièce désirée | Où s'adresser | Pièces à fournir | Coût | Observations |
|---|--|--|---------|--|
| Extrait d'acte de naissance | Mairie du lieu de naissance | Indiquer la date de naissance le nom et les prénoms + Pièce d'Identité | Gratuit | Joindre enveloppe timbrée à votre adresse. Les personnes nées à l'étranger doivent s'adresser au Service Central de l'état civil, 11 rue de la Maison Blanche 44941 Nantes Cedex |
| Extrait d'acte de mariage | Mairie du lieu de mariage | Indiquer date de mariage Nom et prénoms + Pièce d'Identité | Gratuit | Joindre enveloppe timbrée à votre adresse. |
| Extrait d'acte de décès | Mairie du lieu de décès | Indiquer date de décès Nom et prénoms+ Pièce d'Identité | Gratuit | Joindre enveloppe timbrée à votre adresse. |
| Fiches d'état civil individuelles et familiales sont supprimées et remplacées par | | Copie du livret de famille ou carte d'identité | Gratuit | |
| Carte d'électeur | Mairie du domicile | Carte d'identité + photocopie justificatif domicile | Gratuit | Imprimé à votre disposition en Mairie |
| Carte nationale d'identité 1ère demande ou renouvellement ou rectification | Sur internet | http://predemande-cni.ants.gouv.fr/ dossier à retirer en Mairie | Gratuit | |
| Passeport biométrique | Sur internet | https://ants.gouv.fr dossier à retirer en Mairie | | Les enfants ne peuvent plus figurer sur le passeport de leurs parents. Il faut un passeport individuel quel que soit l'âge de l'enfant. |
| Autorisation sortie du territoire pour mineurs de nationalité française | | Obligatoire Décret N° 2016-1483 du 2/11/2016 | | A télécharger www.servicepublic.fr |
| Carte grise | Sur internet | http://ants.gouv.fr | | |
| Permis de conduire | Sur internet | https://ants.gouv.fr | Gratuit | Votre mairie peut vous délivrer l'imprimé nécessaire |
| Casier judiciaire N°3 | Casier judiciaire national 107, rue du Landreau 44079 Nantes Cedex | Imprimé à retirer en Mairie ou aller sur le site internet : www.cjn.justice.gouv.fr | Gratuit | Joindre une enveloppe timbrée à votre adresse si demande par courrier |
| Recensement militaire | Mairie du domicile | Livret de famille des parents + CNI | Gratuit | Le mois du 16 ^{ème} anniversaire |